

L'Officiel des Transporteurs : Nomination du ministre des Transports, l'OTRE réagit

25 SEPTEMBRE 2024



INTERVIEW

« Nous avons la satisfaction d'avoir un ministre de plein exercice, et quelqu'un qui a un intérêt pour le transport et les mobilités. »

JEAN-MARC RIVÉRA
Délégué général de l'OTRE.



Depuis le 21 septembre dernier, nous connaissons le nouveau ministre du transport François Durovray, l'OTRE est satisfaite de ce que M. Durovray soit un ministre en plein exercice et non un secrétaire d'état. Jean-Marc Rivéra, Délégué Général de l'OTRE a été interrogé par l'Officiel des Transporteurs :

« Il était important pour nous d'avoir un ministre de plein exercice et pas un secrétaire état, point sur lequel nous avons des inquiétudes. On constate par ailleurs que le ministre n'est plus rattaché au ministre de l'Ecologie écologie mais à Mme Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation. C'est un changement qu'il va falloir comprendre et analyser. En tous cas, si on regarde l'ordre des ministres, on voit que Catherine Vautrin est numéro 3 du gouvernement, donc c'est un ministère qui porte. C'est important car sur bon nombre de sujets, la question arbitrage se posera.

Ensuite, nous connaissons M. Durovray, nous avons eu des échanges avec lui, principalement sur l'Île-de-France. C'est quelqu'un que nous connaissons, nous savons qu'il est accessible et ouvert au dialogue. Nous avons la satisfaction d'avoir un ministre de plein exercice, et quelqu'un qui a un intérêt pour le transport et les mobilités. Nous aurons toutefois à le convaincre sur un certain nombre de mesures.

Nous avons pu noter que M. Durovray n'a pas toujours pris que des positions favorables aux poids lourds, sur les écotaxes régionales ou les méga camions. Ce sont des sujets sur lesquels on reviendra avec lui, pour l'inciter à revoir sa position. Mais le premier sujet qui arrivera est celui de la fiscalité liée au PLF. Il est évident pour nous que la mesure ne doit pas entrer en action au sein du PLF 2025. Au-delà du PLF, les

enjeux pour l'OTRE se portent sur la juste répartition de la valeur (sanction des prix abusivement bas, les questions liées aux palettes, aux temps d'attente chez les clients...). Nous considérons qu'il faut mieux accompagner nos entreprises à mieux valoriser et vendre le transport, dans un secteur très concurrentiel. »

[Lire la suite de l'article de l'Officiel des Transporteurs](#)